

UN DÉFI À RELEVER ENSEMBLE

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Consultation populaire du 2 décembre	8
L'Aigle-Noir	9
Exposition Hans Fries	10 11
Abonnement Presto	12
Journée portes ouvertes avec les pompiers	13
Tirage final du concours annuel «1700»	14
Saint Nicolas en nos murs (III)	15
Solidarité Femmes Fribourg	16
A la Bibliothèque / In der Bibliothek	17
Mémento	19 20

L'automne, une saison de transition entre les longues journées ensoleillées et les frimas hivernaux. L'automne 2001, une période intermédiaire entre un XX^e siècle déjà enterré et un XXI^e siècle qui peine à démarrer.

Les faits sont têtus: à chaque automne, le Conseil communal s'échine à trouver la potion magique qui répondra aux aspirations les plus légitimes et qui donnera des éclaircissements aux questions de la population.

De quoi demain sera-t-il fait? L'impôt sera-t-il augmenté? Y aura-t-il moins de chômeurs? Comment supporter ces satanées augmentations d'assurance-maladie? Et le théâtre, et le pont de la Poya, c'est quand? Comment résoudre la question des transports en ville? Les écoles sont-elles en nombre et en

qualité suffisantes? Et ce trottoir mal entretenu, quand viennent-ils faire le nécessaire? Les transports en commun se développent-ils enfin dans la région? Et la liste est évidemment loin d'être terminée.

Pour chacune de ces questions, une étude, un dossier, une démarche, une décision, une réponse, une proposition. Pour toutes ces questions, annuellement, les «moyens financiers», un budget.

Pour 2002, malgré tout, et ce tout englobe des ressources financières encore insuffisantes, des augmentations énormes dans le domaine des dépenses liées, des effets pervers dans le domaine des péréquations financières, avec le canton et les autres communes, une nouvelle rassurante: il n'y aura pas d'augmentation d'impôt, c'est



d'ailleurs l'axiome que le Conseil communal s'était imposé.

Pour le moyen terme, il est d'une haute urgence de passer en revue toutes nos obligations. Avec l'Etat, qui arrive à tenir son budget en se déchargeant en partie sur les communes; avec les communes de la région, qui découvrent maintenant des déficits, et avec lesquelles une nouvelle orientation dépassant le cadre de l'agglomération s'avère indispensable.

Il est temps de passer à une vitesse supérieure dans le domaine de la **collaboration intercommunale**; notre survie, celle d'une communauté de destin du Grand-Fribourg, en dépend.

Pierre-Alain Clément

CONCOURS

179 3/10

WETTBEWERB

«Bonnes tables de Fribourg»

Situé à l'extrémité du pont de Zähringen, au pied du Schoenberg, le «Restaurant du Grand Pont - La Tour Rouge» tire bien évidemment son nom du premier grand pont suspendu, ancêtre de l'actuel pont en pierre, qui fut construit pour enjamber la Sarine.

En quelle année ce grand pont suspendu fut-il inauguré?

Réponse jusqu'au 15 décembre 2001 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



«Gourmetadressen in Freiburg»

Am Ende der Zähringerbrücke und zu Füßen des Schönbergs liegt das Restaurant «Grand Pont - La Tour Rouge». Den ersten Teil seines Namens verdankt es der Grossen Hängebrücke, dem Vorgängerbau der heutigen Steinbrücke, die zur Überquerung der Saane errichtet worden war. In welchem Jahr wurde die Grosse Hängebrücke eingeweiht?

Antwort bis spätestens 15. Dezember 2001 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a désigné M. et M^{me} Charles-André et Marianne Torche-Papaux, anciens tenanciers de l'Hôtel du Touring, comme nouveaux exploitants du Café des Arcades, dès le 1^{er} janvier 2002;
- a pris acte de la démission de la Commission scolaire de M. Marc Capellini, nouveau chef de service des Ecoles, et pris les dispositions nécessaires à son remplacement;
- a décidé d'appuyer officiellement la Journée Falung Gong: Vérité – Bienveillance – Tolérance, du 2 décembre 2001;
- a fixé au vendredi 15 mars 2002 la rencontre annuelle avec le Rectorat de l'Université;
- a décidé de confier à Lumière Noire SA l'organisation du Marché de Noël 2002;
- a décidé de réintervenir auprès du préfet de la Sarine pour une régionalisation des dépenses sociales non liées, en raison de demandes de subventions d'institutions et associations sociales toujours plus nombreuses et diversifiées;
- a pris acte des dernières statistiques de placement des enfants dans les institutions de la petite enfance et constaté que le personnel de l'administration cantonale représente 27,24% des parents concernés par le placement de 250 enfants dans les institutions de la ville;
- a décidé d'accorder une subvention de 1000 francs à l'Association

Livr'Echange, par le biais de la recette 2001 des parcomètres à but social;

- a décidé la vente de la partie de l'immeuble de la rue de Morat supportant la terrasse et les services annexes de l'Hôtel de la Rose, soit environ 95 m², pour un prix forfaitaire de 12 000 francs;
- a décidé l'installation d'un terminal EFT/POS pour paiement sans argent comptant à la piscine du Levant et à la Police locale, seuls lieux actuellement possibles suite à l'analyse effectuée à ce sujet, et de maintenir le statu quo pour les autres caisses communales, une nouvelle évaluation de l'utilisation des cartes de crédit devant toutefois être effectuée dans deux ans;
- a décidé de manifester son soutien à l'organisation d'une manche de la Coupe du monde de course d'orientation, en mettant gratuitement à disposition les infrastructures et collaborateurs nécessaires à la réussite de la manifestation et en lui attribuant, sous réserve d'approbation du budget 2002 par le Conseil général, un montant de 10 000 francs à titre de subvention;
- a décidé l'octroi d'une subvention de 500 francs en faveur des finales par équipes et individuelles des Championnats suisses aux agrès féminins et masculins, en raison de la participation à ces épreuves d'athlètes fribourgeois.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- hat Herrn und Frau Charles-André und Marianne Torche-Papaux, die früheren Pächter des Hotels Touring, zu neuen Wirten des Café des Arcades ab 1. Januar 2002 ernannt;
- hat Kenntnis genommen vom Rücktritt des neuen Dienstchefs der Schulen, Herrn Marc Capellini, aus der Schulkommission und die nötigen Massnahmen zu seiner Ersetzung getroffen;
- hat beschlossen, den Falung-Gong-Tag: Wahrhaftigkeit – Barmherzigkeit – Nachsicht vom 2. Dezember 2001, offiziell zu unterstützen;
- hat das alljährliche Treffen mit dem Rektorat der Universität auf Freitag, den 15. März 2002, festgesetzt;
- hat beschlossen, Lumière Noire SA mit der Organisation des Weihnachtsmarktes 2002 zu beauftragen;
- hat beschlossen, beim Oberamtmann des Saanebezirks auf Grund der an Zahl und Verschiedenartigkeit zunehmenden Subventionsgesuche von Seiten sozialer Institutionen und Vereinigungen ein weiteres Mal für eine Regionalisierung der nicht gebundenen Sozialausgaben zu intervenieren;
- hat Kenntnis genommen von den neuesten statistischen Zahlen der in Kleinkinderhorten untergebrachten Kinder und festgestellt, dass 27,24% der betroffenen Eltern zum Personal der Kantonsverwaltung gehören, das 270 Kinder in städtischen Institutionen unterbringt;
- hat beschlossen, der Vereinigung Livr'Echange eine Subvention von

1000 Franken aus den für Sozialzwecke bestimmten Parkuhreinnahmen 2001 zu gewähren;

- hat beschlossen, den Teil des Gebäudes an der Murtengasse, der die Terrasse und die Nebenräume des Hotels de la Rose trägt, d.h. eine Fläche von ca. 95 m², zu einem Pauschalpreis von 12 000 Franken zu verkaufen;
- hat beschlossen, im Schwimmbad du Levant und bei der Gemeindepolizei ein EFT/POS-Terminal für bargeldlosen Zahlungsverkehr einzurichten, da diese Orte gemäss der diesbezüglichen Abklärungen augenblicklich als einzige dafür in Frage kommen, und für die übrigen Gemeindekassen den Status quo beizubehalten, wobei allerdings in zwei Jahren die Verwendung von Kreditkarten erneut zu evaluieren ist;
- hat beschlossen, die Durchführung eines Rennens im Rahmen des Orientierungslauf-Weltcups zu unterstützen, indem die dazu notwendigen Infrastrukturen und Mitarbeiter und, unter Vorbehalt der Genehmigung des Budgets 2002 durch den Generalrat, ein Betrag von 10 000 Franken als Subvention zur Verfügung gestellt werden;
- hat beschlossen, den Finals der Schweizermeisterschaften im Geräteturnen der Herren und Damen Einzel und Mannschaften eine Subvention von 500 Franken zu gewähren, da an diesen Endkämpfen auch Freiburger Turner/innen beteiligt sind.

À NOS LECTEURS

Contrairement aux consignes très claires données depuis la création du *Bulletin d'information de la Ville de Fribourg* en 1983, la régie d'annonces ne les a malheureusement pas respectées pour le N° 178 d'octobre 2001 et a accepté de la publicité politique pour la campagne électorale cantonale.

Nous regrettons bien entendu ce fait et confirmons ici que «1700», constituant l'organe officiel d'information du Conseil communal, il ne saurait être question d'y publier des annonces à caractère politique. Ce principe restera en vigueur et toutes les mesures nécessaires seront prises pour qu'il soit respecté.

AN UNSERE LESER/INNEN

In Missachtung der eindeutigen Anweisungen, die seit der Gründung des *Mitteilungsblatts der Stadt Freiburg* im Jahr 1983 erteilt worden sind, hat die Anzeigenregie für die Ausgabe Nr. 178 vom Oktober 2001 leider politische Werbung für die kantonale Wahlkampagne angenommen.

Wir bedauern diesen Vorfall ausserordentlich und möchten hier ausdrücklich bestätigen, dass es für «1700» als offizielles Mitteilungsblatt des Gemeinderats auf keinen Fall in Frage kommt, Anzeigen politischen Charakters zu veröffentlichen. Dieser Grundsatz ist weiterhin gültig, und wir haben alle nötigen Massnahmen ergriffen, damit er in Zukunft respektiert wird.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin octobre 2001, la population légale de la ville était de 32 487 habitants, soit en augmentation de 213 personnes par rapport à la fin septembre 2001 (32 274). Sur ce nombre, 23 086 personnes étaient d'origine suisse (+73), 9401 d'origine étrangère (+140). La population en séjour était à la fin octobre 2001 de 2984, soit en augmentation de 251 (2733). Le chiffre de la population totale était donc à la fin octobre 2001 de 35 471 (35 007).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 octobre 2001, la ville de Fribourg comptait 551 chômeurs (+46), pour un taux de 3,04% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'Economie «Seco»), indiquant une augmentation de 0,25% par rapport au mois de septembre 2001 (2,79%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 6,45%, ce qui représente 1169 personnes (+51).

Elections et cumul des fonctions: deuxième service

CONSEIL GÉNÉRAL

Réuni le 1^{er} octobre pour sa séance de reprise, le Parlement communal n'était saisi, chose tout à fait inhabituelle, d'aucun message de l'Exécutif. Le menu n'en était pas moins copieux avec une série d'élections, puis avec une modification de l'article 23 du règlement du 5 juin 2000 fixant l'organisation générale de la Ville de Fribourg et le statut des membres du Conseil communal.

Commission en matière de protection des données

Dans tous les cas, il s'agissait d'un deuxième service. Ainsi en était-il de l'élection de la Commission communale en matière de protection des données. Selon la réglementation en vigueur, il appartient au Conseil communal de proposer au Conseil général une liste fermée de neuf candidats à ladite commission. Lors de la séance constitutive du 21 mai 2001, le Législatif avait, par 42 voix contre 37, renvoyé au Conseil communal l'ensemble des personnes présentées. L'argument principal avancé était que la future commission devait mieux refléter les diverses sensibilités sociopolitiques, et, notamment, les milieux de la protection de l'environnement ou les syndicats.

Appelé à refaire sa copie, le Conseil communal a concocté une nouvelle liste comprenant les personnes recherchées qui ont toutes été agréées par le Conseil général, à savoir:

– M^{mes} Marie-Jeanne Bardy-Egger, Michèle Courant, Denise Dévaud, Ruth Rüfenacht-Hofmann, Laurence Terrin et MM. Daniel Felder, Bernhard Flühmann, Louis Gauthier et Alain Guillez.

Commission d'aménagement et délégation à l'assemblée constitutive de l'agglomération

Lors de la même séance constitutive du 21 mai 2001, le Législatif avait élu tant six membres de la Commission d'aménagement que



La salle réaménagée du Grand Conseil.

© Service des biens culturels, Fribourg/Photo P. Bosshard & Y. Eigenmann

huit délégués à l'assemblée constitutive de l'agglomération. Faute d'accord entre les partis, le groupe libéral-radical avait été écarté de ces deux instances. Saisi d'un recours des radicaux, le Préfet de la Sarine a ordonné de répéter les opérations de vote des deux instances, en y réservant un siège pour chaque groupe représenté au Conseil général.

Dès lors, tous les partis s'entendirent pour présenter deux listes communes. Ainsi furent aisément élus à la **Commission d'aménagement**:

– M^{mes} et MM. Christoph Allenspach (PS), Gretl Oser (PCSO), Jean-Pierre Largo (PLR), Laurent Thévoz (LC), Marie-Thérèse Torche-Julmy et Jean-Claude Verdon (PDC).

Quant aux **délégués** de la Ville de Fribourg à l'**assemblée de l'agglomération**, nommés par le Conseil général, il s'agit de:

– MM. Christoph Allenspach, John Clerc, Jean-François Steiert (PS), Gilles Bourgarel (LC), Christophe Deiss, André Schoenenweid (PDC), Philippe Wandler (PCSO) et Jean-Pierre Wolhauser (PLR).

Enfin, suite à la démission du Conseil général de M. F. Weissbaum, le Conseil général élut M^{me} P.

Bovet (PCSO) à la Commission de l'informatique.

Cumul des fonctions électives

Le second plat de résistance de la soirée était aussi réchauffé, puisqu'il s'agissait de rediscuter de la prescription interdisant aux membres du Conseil communal le cumul des fonctions électives. Adoptée le 5 juin 2000 avec le Règlement fixant l'organisation de la Ville de Fribourg et le statut des membres du Conseil communal, cette clause avait la teneur suivante: «*Les membres du Conseil communal ne peuvent exercer d'autres fonctions électives; toutefois, un seul membre du Conseil communal par parti ou groupe d'électeurs peut siéger au Grand Conseil*». Proposée par la commission spéciale, cette dernière disposition avait été préférée à la version du Conseil communal qui interdisait le cumul des fonctions électives, à l'exception du mandat de député au Grand Conseil.

Soumis à la Direction cantonale de l'intérieur et de l'agriculture, le Règlement fut approuvé à l'exception de cet article 23. En effet, «*la disposition incriminée ne contient aucun critère permettant de choisir entre deux conseillers communaux issus du même parti*

ou groupe d'électeurs et est par conséquent de nature à porter atteinte au principe constitutionnel de l'interdiction de l'arbitraire».

Le Bureau du Conseil général, soucieux de faire respecter la décision initiale du Législatif, prit sur lui de présenter une proposition d'introduction d'un nouvel article qui tienne compte des remarques de la Direction cantonale de l'intérieur et de l'agriculture. Cette nouvelle mouture interdisait le cumul des fonctions électives, à l'exception d'un mandat de député au Grand Conseil par parti et prévoyait comme critères de sélection entre conseillers communaux du même parti élus députés l'ancienneté à l'Exécutif communal, puis le nombre de suffrages obtenus à l'élection de cet exécutif.

Dans son préavis, le Conseil communal rappelait être partisan de l'interdiction du cumul du mandat d'élu communal avec celui de député aux Chambres fédérales. «*En revanche, il lui paraît essentiel d'admettre la représentation de la Ville de Fribourg au sein du Grand Conseil par des membres de son Exécutif, les mieux à même d'y défendre les intérêts de la Commune*». Une limitation de ce droit pour l'un ou l'autre des conseillers communaux serait préjudiciable et délicate à appliquer.

Ce point de vue fut défendu, au Conseil général, notamment par M^{me} A. de Weck (PLR) et M. B. Baeriswyl (PDC), dont le groupe était toutefois très divisé. Les représentants des partis de gauche soutinrent tous l'option du Bureau, à cette nuance près qu'ils préférèrent, avec la majorité du Conseil général, comme critère prioritaire de choix entre membres de l'Exécutif du même parti élus au Grand Conseil «*le nombre de suffrages obtenus lors de l'élection au Grand Conseil*».

Au vote secret, cette proposition l'emporta par 48 voix contre 19 à la version du Conseil communal.

Wahlen und Ämterkumulierung: zweiter Service

AUS DEM GENERALRAT

Am 1. Oktober trat das Gemeindeparlament zu seiner ersten Sitzung nach den Sommerferien zusammen.

Für einmal hatte es ausnahmsweise keine Botschaft der Exekutive zu behandeln.

Dennoch war das Tagesmenü sehr reichhaltig. Es umfasste eine Reihe von Wahlen und die Abänderung des Artikels 23 des Reglements vom 5. Juni 2000 über die allgemeine Organisation der Stadt Freiburg und das Statut der Gemeinderäte.

Datenschutzkommission

In allen Fällen handelte es sich um einen zweiten Service, so auch bei der Wahl der städtischen Datenschutzkommission. Gemäss dem gegenwärtig gültigen Reglement ist es Sache des Gemeinderats, dem Generalrat eine vollständige Kandidatenliste mit neun Namen für die besagte Kommission vorzulegen. Während ihrer konstituierenden Sitzung vom 21. Mai 2001 hatte die Legislative mit 42 gegen 37 Stimmen die Gesamtheit der vorgeschlagenen Personen an den Gemeinderat zurückgewiesen. Das Hauptargument lautete, die zukünftige Kommission hätte die verschiedenen soziopolitischen Sensibilitäten, insbesondere die Umweltschutzkreise und die Gewerkschaften, besser zu spiegeln.

Aufgefordert, nochmals über die Bücher zu gehen, stellte der Gemeinderat eine neue Liste mit den erwünschten Personen zusammen, die nun alle vom Generalrat bestätigt wurden; es handelt sich um:

– die Damen Marie-Jeanne Bardy-Egger, Michèle Courant, Denise Dévaud, Ruth Rüfenacht-Hofmann und Laurence Terrin sowie die Herren Daniel Felder, Bernhard Flühmann, Louis Gauthier und Alain Guillez.

Raumplanungskommission und Delegation für die konstituierende Versammlung der Agglomeration

Während derselben konstituierenden Sitzung vom 21. Mai 2001

hatte die Legislative sechs Mitglieder der Raumplanungskommission und acht Delegierte für die konstituierende Versammlung der Agglomeration gewählt. Da eine Übereinkunft zwischen den Parteien fehlte, blieb die freisinnig-demokratische Gruppe aus beiden Gremien ausgeschlossen. Nach einem Rekurs der Freisinnigen ordnete der Oberamtmann des Saanebezirks an, die Wahl für beide Gremien zu wiederholen und für jede im Generalrat vertretene Gruppe einen Sitz vorzusehen.

In der Folge verständigten sich alle Parteien, um zwei gemeinsame Listen vorzulegen. In die **Raumplanungskommission** wurden mühe-los gewählt:

– die Damen und Herren Christoph Allenspach (SP), Gretl Oser (CSP), Jean-Pierre Largo (FDP), Laurent Thévoz (Bürgerliste), Marie-Thérèse Torche-Julmy und Jean-Claude Verdon (CVP).

Die vom Generalrat ernannten **Delegierten** der Stadt Freiburg für die konstituierende Versammlung der **Agglomeration** sind:

– die Herren Christoph Allenspach, John Clerc, Jean-François Steiert (SP), Gilles Bourgarel (Bürgerliste), Christophe Deiss, André Schoenenweid (CVP), Philippe Wandeler (CSP) et Jean-Pierre Wolhauer (FDP).

Schliesslich wurde auf Grund des Rücktritts von Hrn. F. Weissbaum aus dem Generalrat Fr. P. Bovet (CSP) in die Informatikkommission gewählt.

Kumulierung der Wahlämter

Auch das zweite Hauptgericht des Abends war wieder aufgewärmt: Erneut zur Diskussion stand die Vorschrift, die den Gemeinderäten die Kumulierung von Wahlämtern verbietet. Die dies-

bezügliche Klausel, die am 5. Juni 2000 mit dem Reglement über die Organisation der Stadt Freiburg und das Statut der Gemeinderäte angenommen worden war, lautete: «Die Gemeinderäte können keine weiteren Wahlämter ausüben; allerdings kann ein einziges Mitglied des Gemeinderats pro Partei oder Wählergruppe einen Sitz im Grossen Rat einnehmen.» Diese von der Spezialkommission vorgeschlagene Bestimmung wurde der Fassung des Gemeinderats vorgezogen, welche die Ämterkumulierung mit Ausnahme des Grossratsmandats untersagte.

Das der kantonalen Innen- und Landwirtschaftsdirektion unterbreitete Reglement wurde mit Ausnahme dieses Artikels 23 genehmigt. Denn: «Die beanstandete Bestimmung enthält kein Kriterium, das die Wahl zwischen zwei Gemeinderäten derselben Partei oder Wählergruppe erlauben würde, und ist deshalb so beschaffen, dass es das in der Verfassung verankerte Prinzip des Willkürverbots verletzt.»

Bestrebt, der ursprünglichen Entscheidung der Legislative Achtung zu verschaffen, nahm es das Büro auf sich, die Einführung eines neuen Artikels vorzuschlagen, der die Einwände der kantonalen Innen- und Landwirtschaftsdirektion berücksichtigt. Gemäss dieser neuen Formulierung wurde die Ämterkumulierung verboten, mit Ausnahme eines Grossratsmandats pro Partei; als Auswahlkriterien zwischen den in den Grossen Rat gewählten Gemeinderäten derselben Partei wurden die Anciennität im Gemeinderat und an zweiter Stelle die Zahl der in diese Exekutive erhaltenen Wählerstimmen vorgezogen.

In seiner Stellungnahme erinnerte der Gemeinderat daran, dass er das Verbot der Kumulierung von Gemeinderats- und Abgeordnetenmandat für die Eidgenössischen

Räte befürwortet. «Dagegen erscheint es ihm von entscheidender Bedeutung, die Vertretung der Stadt Freiburg im Grossen Rat durch Mitglieder der städtischen Exekutive zuzulassen, da diese am besten befähigt sind, sich für die Interessen der Gemeinde einzusetzen.» Eine Einschränkung dieses Rechts für den einen oder anderen Gemeinderat wäre nachteilig und schwierig umzusetzen.

Dieser Gesichtspunkt wurde im Generalrat verteidigt, insbesondere von Fr. A. de Weck (FDP) und Hrn. B. Baeriswyl (CVP), dessen Fraktion allerdings geteilter Meinung war. Die Vertreter der Linksparteien sprachen sich alle für die Option des Büros aus, doch mit der Nuance, dass sie es mit der Mehrheit des Generalrats vorzögen, wenn das Hauptkriterium für die Wahl zwischen den in den Grossen Rat gewählten Gemeinderäten derselben Partei «die Zahl der bei der Grossratswahl erhaltenen Stimmen» sei.

Dieser Vorschlag wurde in geheimer Abstimmung mit 48 gegen 19 Stimmen der Fassung des Gemeinderats vorgezogen.

- Pro Senectute informe et conseille sur tout ce qui concerne l'organisation de l'existence.
- Pro Senectute offre des prestations nombreuses et diverses.
- Pro Senectute organise des activités sportives et des cours de formation.
- Pro Senectute développe et favorise les contacts sociaux.

La consultation sociale de Pro Senectute est gratuite pour les personnes en âge AVS et leurs proches.

Au nom de tous ceux qui comptent sur nous, nous vous remercions de votre don.



Pour la vieillesse
CP 17-6737-0

CONSULTATION POPULAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2001



VOLKSABSTIMMUNG VOM 2. DEZEMBER 2001

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture des bureaux de vote et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le 2 décembre 2001, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants:

VOTATION FÉDÉRALE

Objets

1. Arrêté fédéral du 22 juin 2001 concernant un frein à l'endettement;
2. Initiative populaire du 22 mai 1996 «Pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail» (arrêté fédéral du 22 juin 2001);
3. Initiative populaire du 10 septembre 1999 «Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée» (arrêté fédéral du 22 juin 2001);
4. Initiative populaire du 10 septembre 1999 «La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix (SCP)» (arrêté fédéral du 22 juin 2001);
5. Initiative populaire du 5 novembre 1999 «Pour un impôt sur les gains en capital» (arrêté fédéral du 22 juin 2001).

Où?

Pérolles	Ecole primaire du Botzet	rue du Botzet 16
Beauregard	Ecole primaire de la Vignettaz	rte de la Gruyère 9
Places	Ancien Hôpital des Bourgeois	rue de l'Hôpital 2
Jura	Salle paroissiale Ste-Thérèse	rte Ste-Thérèse 5b
Bourg et		
Bureau central	Maison de Justice	rue des Chanoines 1
Schoenberg	Ecole primaire du Schoenberg	rte de la Heitera 17
Neuveville	Ecole primaire de la Neuveville	Grandes-Rames 34
Auge	Salle paroissiale St-Maurice	rue de la Lenda 13

Quand?	Les bureaux de vote sont ouverts:	Vendredi	17 h 30 – 18 h 30
		Samedi	10 h 00 – 12 h 00
		Dimanche	10 h 00 – 12 h 00

Vote anticipé: par correspondance ou par dépôt

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée et affranchie est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin. L'enveloppe non ou insuffisamment affranchie est refusée.
- Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h. **Dès vendredi 17 h, et au plus tard jusqu'au dimanche à 9 h, elle peut être introduite dans la boîte aux lettres de la Maison de Ville.**
 - Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C6.
 - L/les enveloppe(s) de format C6 doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.
 - Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (X) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

Disposition pénale – art. 282 CPS

Celui qui participe à un scrutin sans en avoir le droit, notamment en utilisant une enveloppe-réponse qui ne lui est pas destinée ou en contrefaisant une signature, peut être puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

Clôture du registre civique électoral – 3 RELEDP

Le mardi qui précède le jour du scrutin, à 12 heures – art. 282^{bis} CPS.

Clôture du scrutin: le dimanche, à 12 heures – art 20 LEDP.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom 2. Dezember 2001 werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

Objekte

1. Bundesbeschluss vom 22. Juni 2001 über eine Schuldenbremse;
2. Volksinitiative vom 22. Mai 1996 «für eine gesicherte AHV – Energie statt Arbeit besteuern!» (Bundesbeschluss vom 22. Juni 2001);
3. Volksinitiative vom 10. September 1999 «für eine glaubwürdige Sicherheitspolitik und eine Schweiz ohne Armee» (Bundesbeschluss vom 22. Juni 2001);
4. Volksinitiative vom 10. September 1999 «Solidarität schafft Sicherheit: Für einen freiwilligen Zivilen Friedensdienst (ZFD)» (Bundesbeschluss vom 22. Juni 2001);
5. Volksinitiative vom 5. November 1999 «für eine Kapitalgewinnsteuer» (Bundesbeschluss vom 22. Juni 2001);

Wahllokale

Pérolles	Primarschulhaus Botzet	rue du Botzet 16
Beauregard	Primarschulhaus Vignettaz	rte de la Gruyère 9
Platz-Quartier	Altes Bürgerspital	rue de l'Hôpital 2
Jura	Pfarreisaal St. Theres	rte Ste-Thérèse 5b
Burg und		
Zentralbüro	Gerichtsgebäude	rue des Chanoines 1
Schönberg	Primarschulhaus	rte de la Heitera 17
Neustadt	Primarschulhaus	Grandes-Rames 34
Auquartier	Pfarreisaal St. Moritz	rue de la Lenda 13

Öffnungszeiten	Der Urnengang findet an folgenden Tagen und Zeiten statt:	Freitag 17.30 – 18.30
		Samstag 10.00 – 12.00
		Sonntag 10.00 – 12.00

Vorzeitige Stimmabgabe: briefliche Stimmabgabe oder deponierte Stimmabgabe

In Anwendung des Art. 18 des GABR kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft. Die Portokosten gehen grundsätzlich zu Lasten der stimmberechtigten Person; nicht oder ungenügend frankierte Couverts werden zurückgewiesen.
- Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr, beim Stadthaus abgegeben werden. **Ab Freitag 17 Uhr bis spätestens Sonntags um 9 Uhr, kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.**
 - Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C6).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C6) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.
 - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (X).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

Gesetzliche Strafbestimmung

Wer unbefugt an einer Wahl oder Abstimmung teilnimmt, insbesondere ein nicht für ihn bestimmtes Antwortcouvert verwendet oder eine Unterschrift fälscht, wird gemäss Artikel 282 St-GB mit Gefängnis oder Busse bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – (Art. 281^{bis} St-GB)

Schliessung des Stimmregisters

Am Dienstag vor dem Urnengang, um 12 Uhr geschlossen – Art. 3 PRR.

Schliessung des Urnengangs: am Sonntag, um 12 Uhr – Art. 20 PRG.

«*Bonnes tables de Fribourg*»

L'AIGLE-NOIR

Entamé dans son édition d'octobre dernier, le fort agréable périple de 1700 autour des «Bonnes tables de Fribourg» se poursuit ce mois par la visite de l'Aigle-Noir. Fort apprécié des touristes et des habitants, l'établissement bourgeoisial présente l'originalité d'offrir un point de vue exceptionnel tant sur la somptueuse Vieille-Ville que – si l'on ose dire – sur l'assiette proposée, certainement l'une des mieux apprêtées de la région. De quoi satisfaire les plus exigeants!

Géré depuis onze ans par les époux Frauendiener-Colomb, le Restaurant de l'Aigle-Noir a comme premier atout de pouvoir mettre à disposition des intéressés un nombre appréciable de salles splendides ainsi qu'un magnifique jardin d'hiver. Si les salles de la Bourgeoisie sont en premier lieu destinées aux réceptions officielles de la Ville et de l'Etat, elles peuvent également être mises sans autre à disposition du public. Que ce soit pour un mariage, un banquet ou toute autre réception, le client trouvera sans problème à l'Aigle-Noir la salle qui lui convient:

la salle Zaehringen (pour une vingtaine de personnes), avec son plafond à panneaux correspondant à la rénovation du XVII^e siècle. C'est dans cette pièce qu'a été trouvée, au fond de la cheminée, une plaque en fonte portant la date de 1630;



Un extraordinaire jardin d'hiver.

la salle Fegely (pour 60 personnes environ), dont l'état original est en grande partie conservé;

la salle Joseph-Reichlen et la salle Henri-Robert ont ainsi été dénommées en l'honneur de ces deux célèbres peintres fribourgeois qui ont vécu dans la maison;

le grand salon de la Bourgeoisie ou salon Vicarino, avec son plafond à médaillons et tourelle d'angle, dont le décor date du début du XVII^e siècle (on peut y recevoir jusqu'à 120 personnes);

la salle Restauration, avec un poêle de Nuoffer reconstruit.

la salle du Contingent ou salle des Grenadiers (70 places).

Mais point n'est besoin d'avoir un grand nombre de convives pour se rendre à l'Aigle-Noir. Le restaurant, la pinte et la salle des Béranges, attenante au restaurant, avec leurs



Le chef Alain Hurtaud et le couple directeur Frauendiener-Colomb.

120 places, offrent plat et menu du jour avec dessert, menus d'affaires et, bien sûr, menu du marché et menu gastronomique.

La cuisine traditionnelle et celle du marché varient, comme il se doit, au gré des saisons. Le chef de cuisine, Alain Hurtaud, assisté de sa brigade, met tout en œuvre pour satisfaire sa clientèle. L'Aigle-

Noir est ainsi cité dans plusieurs guides gastronomiques: le Michelin, le Guide bleu, le Guide gourmet et le Passeport bleu.

Le jardin d'hiver

Une terrasse à ciel ouvert ne pouvant être que peu utilisée, vu notre climat capricieux, les gérants de l'Aigle-Noir ont eu l'excellente idée de transformer la leur, qui offre une vue splendide sur la Vieille-Ville et les Préalpes fribourgeoises, en jardin d'hiver. Le client qui y réserve son couvert allie dès lors le plaisir des yeux à celui de la table.

Une touche d'histoire

Vers 1840, la maison fut achetée par Gustave Vicarino-Forney. Elle fut successivement la propriété d'Auguste Vicarino (son fils), de Jean Vicarino-Jaeger (son petit-fils), puis habitée par Gaston Demierre-Vicarino et son épouse. Le grand salon est encore appelé aujourd'hui: salon Vicarino.

C'est le 19 novembre 1965 que la Bourgeoisie de Fribourg acheta l'ancienne maison Vicarino. Les trois bâtiments voisins, dont le Restaurant de l'Aigle-Noir, furent repris par la Commune en 1971. Après une tentative de vente séparée des bâtiments, la Bourgeoisie entreprit une restauration exemplaire des cinq bâtiments laissés longtemps à l'abandon. C'est ainsi que ces travaux permirent une remarquable mise en valeur de l'artisanat fribourgeois qu'on y trouve: éléments taillés et sculptés de pierre naturelle du gros œuvre, tout comme finitions intérieures moulurées des portes, boiseries et plafonds.



Le salon Vicarino.

[photo Leo Hilber]

Au Musée d'art et d'histoire

«HANS FRIES – UN PEINTRE AU TOURNANT D'UNE ÉPOQUE»

Aujourd'hui, le nom de Hans Fries n'évoque plus que celui d'une rue de Fribourg, alors qu'il s'agit certainement du peintre suisse le plus important des années 1500. Afin de rendre à cet artiste hors du commun la place qui lui revient de droit, le Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF), qui possède par ailleurs quelques-uns de ses tableaux, présente, pour la première fois, une exposition monographique qui réunit la quasi-totalité de son œuvre. On pourra y admirer les peintures et dessins prêtés par de grands musées européens, et découvrir, sous la couche picturale, les merveilles révélées par la lumière infrarouge. Visites guidées, matinées à thèmes et programmes pour enfants accompagneront l'exposition. En outre, une monographie richement illustrée paraîtra à cette occasion, comblant enfin une lacune dans le domaine de l'histoire de l'art, l'œuvre de Hans Fries n'ayant plus été étudié dans son ensemble depuis 1927.

Le peintre

Fils de boulanger, Hans Fries est né vers 1460-1465 à Fribourg, dans une famille respectée de la Basse-Ville. Toutefois, c'est à Berne, chez Heinrich Bichler, peintre fort connu à l'époque, qu'il apprend les bases de son métier. Les sources historiques nous révèlent qu'en 1480, avec son maître et sept de ses compagnons, Hans Fries livra un tableau représentant la bataille de Morat à la Maison de Justice de Fribourg. C'est au cours de cette même année que fut érigé, en l'église des Cordeliers de Fribourg, le retable du Maître à l'œillet, œuvre



Hans Fries, Sainte Barbe, 1503. Lisant huileux sur bois. [MAHF]

réalisée par un atelier bâlois et qui marquera durablement le jeune homme.

Entre 1487 et 1488, Fries vécut à Bâle. La ville, qui comptait 10 000 habitants environ, était à l'époque plus importante que Berne ou Zurich, mais n'appartenait pas encore à la Confédération helvétique, alors que Fribourg y avait été admise dès 1481. Fries y fut membre de la corporation «Zum Himmel», dont faisaient partie les peintres. Il est probable que certaines œuvres bâloises l'aient également influencé: on pense en particulier au fameux retable du Miroir du Salut, de Konrad Witz, que Fries aurait pu voir en l'église Saint-Léonard.

En 1488, le peintre est apparemment de retour dans sa ville natale. On le retrouve après 1500, occupant le poste de peintre de Ville (Stadtmaler), exécutant toutes sortes de travaux pour le

compte du gouvernement: apposer les armes sur les bâtiments officiels, peindre des girouettes ou des hampes de drapeaux... En 1501, il exécute une représentation du Jugement dernier pour la Maison de Justice de la cité des Zaehringen.

Entre 1503 et 1509, on découvre son nom parmi les membres du Conseil des Deux-Cents et, en 1504, les autorités le recommandent par lettre à l'évêque de Sion, Mathieu Schiner.

D'autres œuvres lui sont commandées: ainsi, en 1505, des panneaux, destinés à l'importante Confrérie du Saint-Esprit, prennent place à Saint-Nicolas sous le nom de Retable du Bugnon, puis, en 1506, les tableaux représentant les miracles de saint Antoine de Padoue, que l'on peut admirer en l'église des Cordeliers.

Entre 1507 et 1509, un scandale politico-religieux éclate à Berne: au cloître des Dominicains, une Vierge pleure des larmes de sang. Vrai ou faux miracle? C'est au peintre Hans Fries que l'on fait appel pour résoudre l'énigme. Par la suite et pour des raisons qui n'ont pu être éclaircies, Fries quitte Fribourg: la ville est en effervescence, car des conflits acharnés y opposent les partisans d'une alliance avec le Pape et ceux qui soutiennent la France. Fries s'installe alors à Berne, où il est signalé dans

le testament d'un parent qui lui lègue une grosse somme d'argent. La dernière mention du peintre concerne l'achat d'un cheval, en 1523. Dès lors, on perd sa trace, ce qui laisse supposer qu'il est probablement mort peu de temps après. La vie de ce peintre qui, apparemment, a toujours travaillé seul, ne s'est jamais marié et n'a pas fait de service militaire, n'a peut-être pas encore révélé tous ses secrets!...

Son œuvre

L'œuvre de Fries est restreinte, mais de haute qualité: 35 peintures originales nous sont parvenues – l'une d'elles est actuellement introuvable –, ainsi que deux copies de peintures dont les originaux ont disparu, quatre dessins, une gravure sur bois et la polychromie d'une sculpture. Ces œuvres sont aujourd'hui disséminées dans des collections privées ou publiques en Suisse, en Allemagne et en République tchèque.

Hans Fries s'en tenait exclusivement à des sujets religieux, et on lui doit essentiellement des panneaux de retables. Il vivait dans une période troublée, à cheval entre le Moyen Âge et les Temps modernes, juste avant que la Réforme ne transformât radicalement le rapport à la religion et, par là même, le travail des artistes. Le contenu souvent complexe de ses œuvres permet de nouvelles réflexions concernant l'atmosphère et la spiritualité médiévale. Outre celle des «maîtres à l'œillet» suisses et de la peinture bâloise, il semble que Fries ait subi l'influence, vers la fin de sa vie, de Niklaus Manuel Deutsch (1484-1530). Il s'inspira aussi d'œuvres graphiques, spécialement de certaines gravures sur bois de Dürer, qu'il semble avoir pu découvrir peu de temps après leur création. Malgré tout, Fries demeure un artiste profondément origi-

nal, à la force créatrice exceptionnelle. A une époque où la plupart des peintres ne signaient pas encore leurs travaux, il apposait fièrement sa marque au bas de ses œuvres achevées. Il ne se contentait pas d'observer minutieusement son environnement pour le restituer avec un réalisme presque magique, mais créait son propre univers formel, en stylisant jusqu'à l'abstraction les rochers, les paysages entrecoupés d'étendues d'eau brillante, les draperies des vêtements, etc. Dans son art se mêlent l'expressivité exubérante du gothique et une acuité inouïe du sens de l'observation: ce n'est pas un hasard si les œuvres de Fries ont influencé les peintres suisses du mouvement expressionniste et de la Nouvelle Objectivité. Aujourd'hui encore, ses tableaux fascinent par l'éclat intense de leurs couleurs et la tension qui émane de leur composition. Depuis 1927, son œuvre n'avait plus été traité dans son ensemble: il a fallu le soutien engagé de différents musées et de collectionneurs privés pour que l'exposition du Musée d'art et d'histoire puisse avoir lieu. En effet, le prêt de peintures médiévales sur panneaux n'est aujourd'hui possible que dans des circonstances exceptionnelles, car ces œuvres sont d'une grande fragilité.



Hans Fries, La Naissance de la Vierge, 1512. Lisant huileux sur résineux. Öffentliche Kunstsammlung Basel.

La publication d'une monographie de plus de 300 pages, intitulée *Hans Fries – Un peintre au tournant d'une époque*, est, elle aussi, un événement d'importance. Publiée en versions allemande et française, elle est le fruit de la collaboration passionnée de plusieurs spécialistes. Elle présente enfin le peintre du point de vue de l'histoire de l'art moderne, en s'appuyant sur de nouvelles recherches d'archives, et révèle pour la première fois les trésors cachés de l'œuvre de Fries: sous la peinture, merveilles de liberté et de maîtrise technique, apparaissent les dessins sous-jacents.

MAHF

Les gagnants du concours N° 177 1/10

En séance du Conseil communal du 30 octobre 2001, M. le syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 177. La réponse à donner était: «en 1980».

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

1^{er} prix: M^{me} Cécile Stempfeli

gagne un bon d'une valeur de 50 francs offert par le Restaurant de la Fleur-de-Lys ainsi qu'un livre, *Les recettes fribourgeoises*, offert par Fribourg Tourisme.

2^e prix: M. René Schmidhäuser

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: M. Paul Despont

gagne une carte multicourse TPF réseau entier d'une valeur de 20 francs ainsi qu'une brochure *Le funiculaire de Fribourg 1899-1999*.

4^e prix: M^{me} Betty Roubaty

gagne l'ouvrage *Fribourg – Freiburg. Aquarelles de Norbert Schmidt*, publié aux Editions Haku-Verlag.

5^e prix: La classe de 6 P

de l'école de l'Auge, M. Daniel Ruffieux, gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

Musée d'art et d'histoire Fribourg (MAHF): «Hans Fries – Un peintre au tournant d'une époque» Du 7 décembre 2001 au 24 février 2002

– Vernissage public le 6 décembre 2001 à 18 h 30, avec la participation de l'Ensemble vocal Orlando.

MAHF, 12, rue de Morat, CH – 1700 Fribourg / Suisse
Tél. 0041(0)26 305 51 67 ou 305 51 40

Heures d'ouverture:

de mardi au dimanche, de 11 à 18 h, le jeudi de 11 à 20 h
Fermé le 25 décembre 2001 et le 1^{er} janvier 2002

Visites guidées tous les dimanches (visite thématique, à 11 h) et les jeudis (visite générale, à 18 h 15)

Des informations sur le programme des manifestations sont également disponibles sur le site Internet du musée à l'adresse: www.fr.ch/mahf

Quant à la monographie *Hans Fries – Un peintre au tournant d'une époque*, elle paraîtra début décembre aux Editions Payot (Lausanne) et sera disponible en librairie, ainsi qu'au MAHF (prix: CHF 98.-, 320 pages, 43 photographies en couleurs et 190 en noir et blanc).

A vous la ville !



www.presto.ch

Presto, l'abonnement des transports publics de l'agglomération fribourgeoise

Changez vos habitudes !

Gagnez la ville dans une atmosphère de détente, sans perdre de temps à chercher une place de parc et économisez les frais occasionnés par votre véhicule privé. Les transports publics de l'agglomération fribourgeoise desservent tout le périmètre de la CUTAF à des fréquences soutenues et à des prix particulièrement avantageux. Profitez-en.

Le concept CUTAF veut garantir la mobilité des personnes dans le périmètre de l'agglomération fribourgeoise, prévenir l'engorgement de la ville et préserver l'environnement.

Adulte

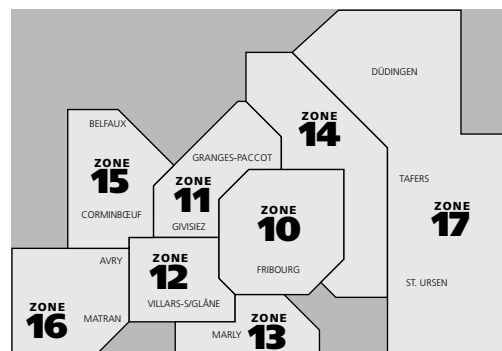
«Presto»	1-2 zones	3 zones	4 zones et +
2 ^e classe			
7 jours	Fr. 22.–	Fr. 24.–	Fr. 27.–
1 mois	Fr. 47.–	Fr. 53.–	Fr. 59.–
1 an	Fr. 470.–	Fr. 530.–	Fr. 590.–
1 ^{ère} classe (train)			
7 jours	Fr. 36.–	Fr. 40.–	Fr. 45.–
1 mois	Fr. 78.–	Fr. 88.–	Fr. 98.–
1 an	Fr. 780.–	Fr. 880.–	Fr. 980.–

Junior (jusqu'à 25 ans)

«Presto»	1-2 zones	3 zones	4 zones et +
7 jours	Fr. 14.–	Fr. 17.–	Fr. 19.–
1 mois	Fr. 31.–	Fr. 36.–	Fr. 41.–
1 an	Fr. 310.–	Fr. 360.–	Fr. 410.–

Périmètre CUTAF

(La zone 10 compte pour 2 zones)



Agence Symbol, Fribourg

Où et comment vous procurer Presto ?

Fribourg : gare routière TPF, gare CFF, bureau de vente TPF (rue des Pilettes 3), kiosques (points de vente TPF) • **Belfaux** : gare TPF (village) • **Corminbœuf** : administration communale • **Düringen** : gare CFF • **Granges-Paccot** : administration communale • **St. Ursen** : La Poste • **Tavers** : La Poste • Par téléphone : 351 02 00 (bureau de vente TPF), 0900 300 300 (1.19/min.) (CFF) • Par Internet : www.presto.ch

Abonnement Presto : valable avec



Communauté Urbaine des Transports de l'Agglomération Fribourgeoise
Verkehrsverbund der Agglomeration Freiburg

Une journée portes ouvertes

AVEC LES POMPIERS



Des démonstrations pour la population.



Le nouveau matériel de la Pci.



C'est une réalité: la collaboration Pci-Service du feu, au service de la population.



Peut-être de futurs pompiers?!

Le samedi 29 septembre 2001 marquait la fin de l'année «sapeur-pompier». A relever par ailleurs qu'on célèbre en 2001 les 20 ans du bâtiment du Service du feu. L'état-major du bataillon avait décidé, dans son programme annuel, de fêter cet anniversaire par une journée portes ouvertes. Après l'inspection du bataillon par les autorités et suite au rapport présenté par le Major Philippe Jordan à la caserne de la Poya, les pompiers ont choisi d'ouvrir leur caserne au public de 10 h à 16 h. Cette journée, malgré une météo peu favorable, a attiré de nombreux visiteurs. Chacun, petit ou grand, a eu la possibilité de visiter le bâtiment, d'admirer les véhicules et d'assister à des démonstrations. A l'organisation de cette journée ont été associés deux partenaires: la Protection civile et le Service d'ambulance de la Sarine qui purent également démontrer l'efficacité de leur matériel. Dans son rapport d'activités, le commandant fit part aux autorités de ses soucis concernant la relève du personnel du bataillon. Il semble en effet qu'il y ait de moins en moins de personnes intéressées à s'investir dans cette voie. Pourtant, preuve de leur indispensable présence, les sapeurs-pompiers ont dû intervenir à 362 reprises entre septembre 2000 et septembre 2001. Ils vous attendent!



Une partie de la caserne transformée en restaurant!



Un apéritif partagé entre les invités et le personnel.

Sur le chemin de la réforme Protection de la Population, le Conseil communal avait décidé de regrouper les Service du feu et de la Protection civile dans le bâtiment de la route de l'Aurore 4, caserne des pompiers. C'est chose faite depuis le 1^{er} janvier 2001.

Tirage final du 17^e concours «1700»

«FRIBOURG EN MUSIQUE(S) – FREIBURG UND DIE MUSIK»

Le 7 novembre dernier, l'aula du Lycée du Collège Saint-Michel et l'ancien Hôpital des Bourgeois accueillent les nombreux participants au traditionnel concours annuel 1700. A l'issue de cette sympathique manifestation, M. Dominique de Buman, syndic de la Ville de Fribourg, procéda au tirage au sort devant désigner les heureux gagnants de cette dix-septième édition.

S'inscrivant dans le cadre de la 31^e Fête fédérale de musique (FFM) que notre cité eut la joie et le privilège d'accueillir en juin dernier, ce concours proposait aux lecteurs de 1700 de partir à la (re)découverte de l'activité et de l'œuvre de quelques musiciens-compositeurs contemporains ayant marqué la vie musicale du Pays de Fribourg – ainsi Bernard Chenaux (1915–1999), Jules-Philippe Godard (1899–1978), Pierre Kaelin (1913–1995), Joseph Bovet (1879–1951) et Georges Aeby (1902–1953) – et de faire plus ample connaissance avec les quatre sociétés organisatrices de la FFM – La Lyre-Musique Ouvrière, L'Union Instrumentale, La Concordia, et La Landwehr –, ainsi qu'avec l'attachante et dynamique Fanfare du Collège Saint-Michel.

Cette édition, qui a une nouvelle fois connu un très beau et encourageant succès, a bénéficié de la bienveillante et spontanée collaboration de nombreux auteurs, parmi lesquels il convient de citer MM. Jean-Louis Matthey, Michel Charrière, Etienne Chatton, Patrice Borcard, André Oberson, Nicolas Betticher, Michel Favre, Pierre Ecoffey et Oscar Moret, sans oublier plusieurs institutions culturelles – la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU), la Deutsche Bibliothek, la Bibliothèque et les Archives de la Ville – qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine en vue de sa totale réussite. Que



Les heureux gagnants de cette dix-septième édition, en compagnie de M. le Syndic Dominique de Buman. [photo R. Egger]

tous soient ici remerciés de leur contribution et de leur aide, aussi précieuse que bénévole!

Enfin, nous tenons à exprimer notre vive gratitude au Comité d'organisation de la FFM, tout particulièrement à son directeur, M. Marius Barras, pour leur inconditionnel et amical soutien tout au long de cette approche, de même qu'à la séillante Fanfare du Collège Saint-Michel et à Eric Conus, son directeur, pour le magnifique concert qu'ils ont bien voulu offrir à leurs hôtes du jour, en l'aula du Lycée. Y étaient invités, ainsi qu'au tirage au sort et à l'apéritif qui suivirent à la cave de l'ancien Hôpital des Bourgeois, outre les auteurs et représentants du CO de la FFM et des institutions précitées, toutes les personnes qui ont «maîtrisé» avec succès les 10 questions de notre concours. Relevons notamment la chaleureuse et sympathique présence des élèves des 3^e–4^e / 5^e–6^e classes primaires des écoles du Bourg et de l'Auge (classes de M^{me} Marie-Claire Corbaz et de M. Daniel Ruffieux).

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

- 1^{er} prix** M^{me} Monique Dreyer
2^e prix M^{me} et M. Simone et René Dreyer

- 3^e prix** M^{me} Trudi Meier
4^e prix M^{me} Margrit Schnider
5^e prix M. Hans Bouquet

Le premier prix, d'une valeur de 450 fr., était un abonnement «Presto» offert par la CUTAF, tandis que les deuxième et troisième prix étaient constitués par des lots de vin de la Bourgeoisie («Domaine de

l'Hôpital»). A relever que tous les gagnants ont de même reçu une lithographie numérotée et signée par le boucher Corpato, offerte généreusement par le CO de la FFM, le *Catalogue exhaustif de l'œuvre d'Oscar Moret*, remis par la BCU, ainsi que le très bel ouvrage de Charles-Henri Bovet et Dominique Curchod: *Musiques de Romandie*. Quant aux deux classes présentes, elles reçurent, du Service des sports de la Ville, des billets valables pour une entrée soit à la patinoire, à la piscine du Levant ou à la Motta, ainsi qu'une pendulette originale de la part de la Fanfare du Collège Saint-Michel.

Bravo aux gagnants et un chaleureux merci à tous nos sponsors, ainsi qu'aux participants, parmi lesquels beaucoup de fidèles que nous espérons retrouver l'année prochaine pour le tirage au sort général.



Enthousiaste, la Fanfare du Collège Saint-Michel, sous la direction d'Eric Conus, a véritablement séduit son auditoire [photo R. Egger]



Une représentation à (re)découvrir

SAINT NICOLAS EN NOS MURS (III)

Poursuivant (cf. 1700 N°s 159 et 169) - à l'approche de la traditionnelle et annuelle visite de saint Nicolas en nos murs - la passionnante évocation des représentations du Grand saint évêque de Myre dans sa ville de Fribourg, 1700 propose de (re)découvrir, sous la plume experte de l'historien Ivan Andrey, responsable cantonal de la Protection des biens culturels, celle, toute de douceur et de virtuosité, des fonts baptismaux de la cathédrale.

Les fonts baptismaux de la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg ont été réalisés entre 1498 et 1499 par les maîtres Hermann et Gylan Aetterli, tailleurs de pierre. Situés aujourd'hui entre le premier et le deuxième pilier sud de la nef, ils se trouvaient peut-être initialement à proximité de l'un des portails, où l'on amenait les nouveau-nés pour être baptisés. Conçus tel un calice monumental dont la coupe est soutenue par quatre piliers fasciculés, les fonts baptismaux de Fribourg sont les plus importants de Suisse pour la période du gothique flamboyant. Rappelant une gravure célèbre de Martin Schongauer (L'encensoir), ils présentent une géométrie et un décor



Les fonts baptismaux de la cathédrale, 1498/99.

[photo SBC, J. Thévoz]



Saint Nicolas de Myre, 1499, fonts baptismaux de la cathédrale de Fribourg.

[photo AVF]

d'une extrême complexité et d'une exécution assez virtuose. Sur les pans du bassin, le jeu des nervures entrelacées délimite huit demicercles, où un sculpteur non identifié, souabe probablement, a taillé en relief huit personnages vus de face et à mi-corps. Trois pans sont réservés, comme il se doit, au baptême du Christ. Quatre sont attribués aux Évangélistes accompagnés de leur symbole. Quant au dernier, il représente saint Nicolas, patron de l'église et de la ville. On peut noter que les fonts baptismaux de la collégiale de Berne, datant de 1525 à peu près, montrent exactement la même iconographie, avec bien sûr saint Vincent, le patron local, à la place de saint Nicolas. Mitré et portant une longue crosse, sommée d'une volute richement fleuronée, le saint évêque de Myre est placé de biais devant un long phylactère (banderole), qui paraît s'enrouler autour d'un élément d'architecture. Saint Nicolas bénit de la main droite et retient sur un livre son attribut habituel, les trois

pommes d'or figurant la dot qu'il aurait apportée aux trois filles de son pauvre voisin, pour éviter qu'elles ne soient réduites à la prostitution. Conformément à la tradition iconographique gothique, l'évêque de Myre a le visage glabre. De fait, ça n'est qu'à partir du milieu du XVII^e siècle environ qu'il

va être pourvu d'une barbe patriarcale, comme la plupart des saints évêques d'ailleurs. Bénissant tous les Fribourgeois ici baptisés, l'évêque de Myre est néanmoins le protecteur particulier des nombreux petits Nicolas, qui ont été tenus sur ces fonts depuis 1500.

Ivan Andrey

Au Musée d'art et d'histoire L'œuvre du mois

Mardi 11 décembre 2001, de 18 h 15 à 18 h 45 env., M. Ivan Andrey, historien d'art auprès du Service cantonal des biens culturels, présentera le sceptre du grand sautier de Fribourg, le principal attribut de la souveraineté de l'Etat. Longtemps attribué à l'orfèvre Johann Nüwenmeister, ce sceptre, réalisé en 1640, est en réalité une œuvre de l'artiste Hans Iselin, originaire de Souabe.

Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (MAHF)
Rue de Morat 12
1700 Fribourg

Marque de la souveraineté de l'Etat, le sceptre du grand sautier de Fribourg, réalisé en 1640.

[© MAHF]



Quinze ans de lutte contre la violence conjugale

SOLIDARITÉ FEMMES FRIBOURG FRAUENHAUS FREIBURG

CENTRE DE CONSULTATION LAVI
OPFERHILFE-BERATUNGSSTELLE



026 · 322 · 22 · 02

Alpes 7 (entrée gratuite), exposé de M. M. Brechbühl du Centre de conseil de Bienne pour hommes et garçons ayant recours à la violence (en français).

Der Verein Frauenhaus feiert das 15-jährige Jubiläum der Eröffnung des Frauenhauses Freiburg. Er hat beschlossen, dieses Jubiläum mit verschiedenen Veranstaltungen in der Zeit zwischen dem 19. November und 2. Dezember 2001 zu begehen. Der 25. November ist auch der internationale Tag gegen Gewalt gegen Frauen.

Strassenperformance im Stadtzentrum (Place-Python) ab 14 h am 24. November 2001. Nach einer Idee von Claudia Roemmel, Tanz- und Theaterschaffende, werden 40 Frauen und Männer nach einer genauen Choreographie durchs Stadtzentrum spazieren und sich zu einem Abschlussbild auf dem Place-Python um 15.15 h treffen.

Vortrag: «Gewalttätige Männer: Vorstellung der Beratungsstelle Biel».

Am 29. November 2001 um 19.30 im saal Le Phénix, rue des Alpes 7 (Eintritt frei), Vortrag von Herrn M. Brechbühl, Mitarbeiter der Fachstelle gegen Gewalt, Beratung für gewalttätige Männer und Jungen in Biel (auf französisch).

Solidarité Femmes a pour but le soutien aux femmes victimes de violence conjugale

Prestations

1. *Permanence téléphonique jour et nuit:* Toute femme peut trouver écoute, informations, soutien et intervention en urgence.
2. *Consultations ambulatoires:* Toute femme peut être reçue

une ou plusieurs fois sur rendez-vous pour obtenir des renseignements, clarifier sa situation, etc.

3. *Un lieu d'hébergement:* Solidarité Femmes offre un refuge temporaire aux femmes victimes de violence conjugale ayant besoin de sécurité ainsi qu'à leurs enfants.

Centre de consultation LAVI

Toute femme adulte victime d'infraction au sens de la LAVI (Loi d'aide aux victimes d'infraction; p. ex. viol, abus sexuel, brigandage, enlèvement, séquestration) peut trouver un appui psychosocial, des renseignements juridiques, ainsi qu'un soutien dans ses démarches. Elle peut s'informer sur ses droits lors de procédures juridiques et sur les possibilités d'indemnisation.

Travail d'information

Afin d'améliorer la prise de conscience de la population et de rappeler à la société sa responsabilité envers toutes les citoyennes, les collaboratrices de Solidarité Femmes donnent volontiers des cours, des formations ou des conférences sur le thème des violences à l'encontre des femmes.

Financement

L'association est partiellement subventionnée par le Canton, la Ville et la Loterie Romande. Elle reste cependant dépendante de dons publics ou privés. **Solidarité Femmes, CCP 17-10866-6.**

Das Frauenhaus hat zum Ziel, Frauen, die Opfer von Gewalt in der Partnerschaft wurden, zu unterstützen

Angebot

1. *Telefondienst rund um die Uhr:* Jede gewaltbetroffene Frau

kann Zuhören, Beratung, Unterstützung und Krisenintervention finden.

2. *Ambulante Beratung:* Jede Frau wird nach Vereinbarung ein- oder mehrmals empfangen und kann Auskünfte erhalten, ihre Situation klären, etc.
3. *Unterkunft:* Frauen, die Gewalt in ihrer Partnerschaft erleben und Sicherheit brauchen, können mit ihren Kindern eine vorübergehende Notunterkunft finden.

OHG-Beratungsstelle

Jede Frau, die Opfer einer Straftat wird im Sinne des OHGs (Opfer-Hilfe-Gesetz, z. B. Vergewaltigung, sexuelle Ausbeutung, Raubüberfall, Geiselnahme) kann hier psychosoziale Unterstützung, juristische Auskünfte und Hilfe für die zu unternehmenden juristischen Schritte erhalten. Sie kann sich über ihre Verfahrensrechte und Entschädigungsverfahren informieren.

Öffentlichkeitsarbeit

Damit das Problembewusstsein zunimmt und die Gesellschaft ihre Verantwortung allen Bürgerinnen gegenüber wahrnimmt, geben die Frauenhausmitarbeiterinnen gern Vorträge und bieten Weiterbildungsmöglichkeiten zum Thema Gewalt gegen Frauen.

Finanzierung

Der Verein Frauenhaus wird vom Kanton, der Stadt und der Loterie Romande teilweise subventioniert. Er bleibt aber auch abhängig von öffentlichen und privaten Spenden.

Frauenhaus, PC: 17-10866-6.

**Solidarité Femmes/Frauenhaus
Claudia Meyer**

L'association Solidarité Femmes Fribourg célèbre le 15^e anniversaire de l'ouverture de son premier appartement d'accueil. Elle a choisi de marquer cet événement par une série de manifestations, du 19 novembre au 2 décembre 2001. Le 25 novembre est la Journée internationale contre les violences à l'encontre des femmes.

Calendrier de manifestations

Campagne de panneaux suspendus (comportant différents slogans contre la violence dirigée contre les femmes) dans les bus urbains et régionaux ainsi que dans les trains (du 19 novembre au 2 décembre 2001).

Publication dans la presse de slogans contre la violence. Des hommes connus du canton de Fribourg prêteront leur nom et financent cette campagne.

Manifestation dans les rues (place Python) le 24 novembre 2001, dès 14 h. Sur une idée de Claudia Roemmel, danseuse et comédienne, 40 femmes et hommes déambuleront dans les rues du centre-ville selon une chorégraphie bien précise, puis se rassembleront pour un tableau final sur la place Python, à 15 h 15.

Conférence: «Hommes violents, présentation du Centre de conseil de Bienne».

Le 29 novembre 2001, à 19 h 30, au Centre Le Phénix, rue des

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

En prévision des fêtes de Noël, la Bibliothèque de la Ville vous propose, d'ores et déjà, ses très nombreux livres pour vous aider à préparer: bricolages, cadeaux, crèches, poèmes, etc. D'autre part, elle vous invite aux lectures suivantes:

Piège sur le net de Fiona Kelly, dans la collection Actes Sud Junior. Jenny, Miranda et Peter constituent un trio inséparable de petits curieux, amateurs d'énigmes policières. Un étrange e-mail les mène sur une nouvelle affaire.

Ni d'Eve ni d'avant de Yaël Hassan. Ben, 13 ans, est victime de la violence de son parâtre et de la peur de sa mère. Dans un moment de désespoir, il trouve une solution qui lui redonne le goût à la vie (sujets: violence, trahison, alcool, mais amour et espoir aussi). Un roman pour les jeunes.

Histoire de l'architecture de Jonathan Glancey. Cet ouvrage, richement illustré, invite à la découverte des splendeurs de l'architecture, des temples de l'Inde aux cathédrales gothiques, jusqu'aux gratte-ciel du XX^e siècle.

Terrasse à Rome de Pascal Quignard. Meaune, héros imaginaire, naît à Paris en 1617. Apprenti graveur dans sa ville natale, puis à Toulouse et à Bruges, il tombe amoureux de la fille d'un juge, ce qui lui vaut d'avoir le visage entièrement brûlé. Cette physionomie hideuse déterminera le fil de sa vie, ses rapports avec les femmes, mais aussi son art, qu'il portera au plus haut degré de perfection, durant son séjour romain. Un livre où la culture se marie à l'émotion.

Une voix dans la nuit d'Armistead Maupin. Gabriel Noone est écrivain, mais il doit sa renommée à sa célèbre émission de radio Noone et Night. La découverte du manuscrit de Pete, un garçon de treize ans, le ramènera à la vie.

Celui-ci a subi d'effroyables sévices sexuels dès l'âge de quatre ans. Gabriel sent naître en lui un sentiment paternel, d'autant que Pete est atteint du sida. Il entre alors en contact avec le garçon; peu à peu, leurs conversations téléphoniques deviennent indispensables, jusqu'à ce que l'écrivain soit assailli par un effroyable doute: est-ce bien Pete qui lui parle au bout de la ligne?

Solitude face à la mer d'Anne Lindbergh. La femme du célèbre aviateur nous propose une méditation sur le besoin de rompre avec le rythme quotidien que la vie vous impose, de s'isoler pour un temps à l'abri des contraintes afin de prêter plus d'attention à nos besoins intérieurs et d'établir des rapports plus vivants avec soi-même et les autres.

Frères de Carmelo Samona. Il s'agit d'une analyse psychologique approfondie et méticuleuse des rapports qu'entretiennent deux frères qui vivent sous le même toit et dont l'un est atteint d'une maladie mentale.

Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi,
de 14 h à 18 h
mercredi, de 10 h à 20 h
samedi, de 10 h à 12 h

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Rue de l'Hôpital 2
Entrée B ou C
Tél. 351 71 44

Site Internet de la Ville de Fribourg

www.ville-fribourg.ch

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Der Herbst ist die Zeit der neuen Bücher. Wenn sich Kinder und Jugendliche informieren wollen, welche Trends «in» sind und welche neuen Angebote angeschafft wurden, können sie dies ab 19. November in der Bibliothek tun. Eine grosse Menge von Neuanschaffungen werden während einer Woche ausgestellt und gleichzeitig in der hauseigenen Rezensionzeitung vorgestellt. Diese Zeitschrift bietet zusätzlich die «Garantie», dass die Auswahl stimmt, denn alle Bücher, Hörkassetten und CD-ROMs wurden von Gleichaltrigen getestet – sprich kritisch gelesen, angehört oder gespielt – und mit einer persönlichen Empfehlung versehen. Bis zum 24. November müssen sich die jugendlichen Leserratten allerdings gedulden, dann erst können die ausgestellten Medien ausgeliehen werden.

Die Märchenstunde gehört in der Deutschen Bibliothek schon längstens zur Tradition. Jeweils zur Winterzeit, wenn die Tage kürzer, kühler und früher dunkler werden, lieben es die Kinder, sich im Haus aufzuhalten. Wenn diese Zeit mit einer Märchenstunde ausgefüllt wird, freuen sie sich umso mehr.

An folgenden Freitagen von 16.30 bis 17.15 Uhr werden Geschichten erzählt:

9. + 23. November – 14. Dezember 2001 und

11. + 25. Januar – 22. Februar – 8. + 22. März 2002.

Alle Kinder, die (ohne Mami oder Papi) zuhören wollen, sind herzlich willkommen.

Weihnachtsreise für Erwachsene

Bestimmt lieben auch Erwachsene Geschichten, nur werden sie ihnen nicht so oft erzählt, sie müssen sich schon selbst ein Buch holen. Dann aber können sie sich auf eine weihnachtliche Reise begeben und gleichzeitig gemütlich zu Hause sitzen. Eine freie Stunde dazu sollte sich trotz Vorweihnachtszeit hie und da gewinnen lassen.

Die Deutsche Bibliothek bietet eine ganze Sammlung an Weihnachtsbüchern. Hier einige geeignete für Ihre Weihnachtsreise:

«**Weihnachten rund um die Welt**» mit über 50 Geschichten, Legenden und Märchen; «**Russische Weihnachten**», ein literarisches Lesebuch; «**Nordische Weihnachtserzählungen**» von Knut Hamsun, Selma Lagerlöf und anderen Autoren.

In «**Weihnachten mit Rosamunde Pilcher**», einem reich illustrierten Band, öffnet uns die Autorin ihre Haustüre um uns an den Vorbereitungen und der Durchführung einer traditionellen schottischen Weihnacht teilhaben zu lassen.

Ein besonderer Schatz ist «**Das grosse Thüringer Weihnachtsbuch**», ein Lese- und Bilderbuch aus Thüringen und dem Erzgebirge, das uns mit Geschichten, Liedern, Bräuchen und herrlichen Bildern eine Gegend entdecken lässt, die für uns lange Zeit verschlossen war. Aber auch zu Hause in der Schweiz gibt es mehr zur Weihnachtszeit, als wir zu wissen glauben. Darüber erfahren wir in «**Unheimlich gemütliche Weihnacht**». Es sind «andere» Weihnachtsgeschichten, unheimlich eben, die von Sagen und Bräuchen in unseren Kantonen erzählen. Ähnliches findet sich auch in «**Weihnachten ist nahe**», Gedichte, Geschichten und Volksbräuche aus der Schweiz. Zum Schluss unserer Reise noch für Mundartliebhaber «**Es Liecht ir Fyschteri, Bsinnlechs u Tröschtlechs vom Liebgott syr Putzfrou**» von Elisabeth Lüthi.

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag,
Freitag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

Deutsche Bibliothek, Freiburg

Spitalgasse 2
1700 Freiburg, Tel. 322 47 22

M É M E N T O

CONCERTS

- **Le Chœur de Jade**
concert-anniversaire; œuvres de von Bingen, Kodaly; création de C. Charrière, «La Main», texte d'Anne-Lise Thurler; avec Line Gaudard (harpe); ve 30 novembre, 20 h, temple.
- **Alain Morisod & Sweet People**
di 2 décembre, 15 h et 20 h, aula magna de l'Uni.
- **Ensemble vocal Orlando**
di 2 décembre, 17 h, église de Villars-sur-Glâne.
- **Nabucco**
ve 7 décembre, 20 h, aula magna de l'Uni.
- **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**
concert spirituel; sa 8 décembre, 16 h, église de la Visitation.
- **The Jackson Singers**
gospel; di 9 décembre, 20 h, aula magna de l'Uni.
- **Ensemble vocal et orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne**
direction: Pierre-Georges Roubaty; œuvres de Mendelssohn et Schubert; di 9 décembre, 17 h, église de Villars-sur-Glâne.
- **Trio de l'Académie Varga**
ma 11 décembre, 20 h 15, Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle.
- **Wiener Opernball – Damen-ensemble**
direction: Jacqueline Roscheck-Morard; œuvres de Schrammel, Josef et Johann Strauss; je 13 décembre, 20 h, aula magna de l'Uni.
- **Orgue à Saint-Michel: concert de Noël avec Les Marmousets**
direction: Madeleine Sadler-Ménétreay; René Oberson (orgue); œuvres de Delibes, Mozart et chants de Noël; ve 14 décembre, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- **La Landwehr**
sa 15 (20 h) et di 16 décembre (17 h), aula magna de l'Uni.
- **L'Union Instrumentale**
sa 15 décembre, 15 h, chapelle des sœurs d'Ingenbohl (ch. des Kybourg 15).
- **Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne**
direction: Olivier Weder; œuvres de Stravinsky, Mozart et Chostakovitch:

di 16 décembre, 17 h, église de Villars-sur-Glâne.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- **Lunch 1/2 hour concert**
de 12 h 15 à 12 h 45
– François Pidoud (chant) et Christina Angelini-Roth (piano); ve 30 novembre.
- Le Quintette Byrd a cappella; messe à 5 voix de W. Byrd; ve 7 décembre.
- Jacqueline Guhl (piano); œuvres de Scarlatti, Schubert, Bach; ve 14 décembre.
- **Jeunesses Musicales de Fribourg**
Manuel Oswald (violon), Florence Desbiolles (piano); œuvres de Brahms, Mozart et Prokofiev; sa 1^{er} décembre, 20 h 15.
- **Gabrielle Zappelli (piano)**
œuvres de Mozart, Beethoven et Ravel; je 6 décembre, 20 h.
- **Luiz de Moura Castro (piano)**
Nocturnes de Chopin; sa 15 décembre, 20 h 30.

LA SPIRALE

Petit-Saint-Jean 39

- **Magenat, Massy, Tiberghien Trio**
jazz; di 2 décembre, 21 h.
- **Romano Riedo**
jazz'n photos; me 5 décembre, 20 h 30.
- **Steve Swallow Trio**
jazz; ve 7 décembre, 21 h.
- **Philips, Demierre, Leimgruber**
jazz; je 13 décembre, 21 h.
- **CHala Cubana**
in-jazz; ve 14 et sa 15 décembre, 21 h.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- **Spacemaker**
je 29 novembre, 21 h.
- **Lunik**
ve 30 novembre, 21 h.
- **Computerjockeys**
sa 1^{er} décembre, 21 h.
- **Bitboutique: gloosik**
sa 8 décembre, 21 h.
- **Air Afrique**
ma 11 décembre, 21 h.

- **The soulexpandeers: George gee + toni b**
je 13 décembre, 21 h.
- **L'Assaut 2**
hip hop; ve 14 décembre, 21 h.
- **Teddy beer – Speck – Voodoo dick**
sa 15 décembre, 21 h.

ESPACE MONCOR

Route de Moncor 12,
Villars-sur-Glâne

- **Contes paysans**
de Guy de Maupassant; racontés par Gérard Guillaumat; je 29 (19 h) et ve 30 novembre (20 h 30).
- **La comédie des proverbes**
de Carmontelle par la Compagnie des barbares; ve 7 et sa 8 décembre, 20 h 30.

THÉÂTRE / THEATER

- **FriBurnes**
spectacle bouffe électoral; me 28 (18 h 30 et 21 h), je 29 (21 h), ve 30 novembre (18 h 30 et 21 h), sa 1^{er} (18 h 30 et 21 h), di 2 décembre (19 h), Restaurant Manora.
- **«Der tollste Tag»**
von Peter Turrini; gespielt vom Theater Kanton Zürich; Mittwoch 5. Dezember, 20 h, aula magna der Uni.

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

- **Pierre-Do en concert**
je 29 et ve 30 novembre, 21 h.

THÉÂTRE DES OSSES

2, rue Jean-Prouvé, Givisiez

- **«Le Cavalier bizarre»**
de Michel de Ghelderode; mise en scène: Gisèle Sallin; ve 30 novembre et 7 décembre (20 h); sa 8 et 15 décembre (20 h); di 9 et 16 décembre (17 h).

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine

- **Hase Hase**
von Coline Serreau; interpretiert von der DFTG; Freitag 30. November, 7. Dezember (20 h), Samstag 1., 8. Dezember (20 h), Sonntag 2. Dezember (17 h).

- **Ensemble Terpsichore**
musique vocale et instrumentale (Renaissance); sa 15 décembre, 20 h 30.
- **Der kleine König Dezember**
Figurentheater nach dem Bilderbuch von A. Hacke; Sonntag 16. Dezember, 14 h und 16 h.

CONFÉRENCES

- **La straordinaria avventura dei comici italiani**
prof. Sergio Ragni (Perugia); con Eleonara Mosconi, attrice; giovedì 29 novembre, 20 h 15, sala del cinema, Università Miséricorde.
- **Les divorcés remariés et le sacrement de l'Eucharistie**
par Jean Werckmeister (Uni Strasbourg); je 29 novembre, 9 h 15, salle 3026 de l'Uni de Miséricorde.
- **Konfliktstrategien**
mit Markus Ritter, Biologe; Donnerstag, 29. November, 17 h 15, Saal 1100 der Biochemie der Universität Péroles.
- **Paysages et faune des Shetland**
par Olivier Jean-Petit-Matile, Gimel; me 5 décembre, 20 h 15, Café des Tanneurs.
- **Liberté individuelle et psychiatrie**
je 6 décembre, 19 h, auditoire C de l'Uni de Miséricorde.
- **L'exclusion: une notion pivot pour l'analyse des sociétés**
par Marc-Henry Soulet; je 6 décembre, 17 h 15, salle 3117 de l'Uni de Miséricorde.
- **Œuvre du mois: Hans Iselin, Sceptre du grand-sautier, 1640**
par Yvan Andrey; ma 11 décembre, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire.
- **Connaissance du monde: Australie**
me 12 (20 h) et je 13 décembre (17 h et 20 h), salle du CO de Jolimont
- **Atome im Spiegel von Raum und Zeit**
mit Prof. Antoine Weis; Donnerstag, 13. Dezember, 18 h 30, Hörsaal der Pflanzenbiologie der Universität Miséricorde.
- **Refuser la misère et promouvoir les droits de l'homme**
par Xavier Godinot (Bruxelles); je 13 décembre, 17 h 15, salle 3117 de l'Uni de Miséricorde.

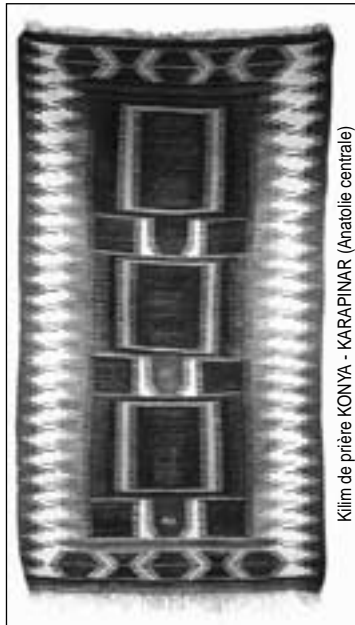
M É M E N T O

EXPOSITIONS

- **Carnet de voyage Népal-Tibet**
Marie-France et Yvan Krattinger – Photos jusqu'au 30 novembre, Bibliothèque de la Ville (anc. Hôp. des Bourgeois).
- **Mise en boîte 01**
jusqu'au 6 décembre, Atelier 7ici (6a, rue de l'Industrie).
- **Estampes**
jusqu'au 8 décembre, dans les vitrines de la rue de Lausanne.
- **Peintures**
jusqu'au 8 décembre, Galerie Contrasté (ruelle des Cordeliers 6).
- **John Howe – Images de Tolkien**
jusqu'au 15 décembre, Librairie-galerie La Bulle (rue de Lausanne 66).
- **Entre sculptures et bijoux**
jusqu'au 22 décembre, Galerie Jean-Jacques Hofstetter (Samaritaine 23).
- **Son Lam – laques vietnamiennes / Marie Escher-Lude – aquarelles**
jusqu'au 23 décembre, Galerie de la Cathédrale (place Saint-Nicolas).
- **Poissons – vivants et fossiles**
jusqu'au 6 janvier; Musée d'histoire naturelle.
- **Jacques Rime – Lithographies et gravures**
jusqu'au 6 janvier, Home médicalisé de la Sarine (av. Jean-Paul II, Villars-sur-Glâne).
- **Peintures de Bernd Vossmerbäumer et Christophe M. Gais**
jusqu'au 12 janvier, Galerie APC (rue Pierre-Aeby 39).
- **Petits secrets culinaires**
photos d' Eric Sauterel; jusqu'au 12 janvier, Restaurant de l'Hôtel-de-Ville (Grand-Rue 6)
- **L'Éphémère: Prisme de lumière, de son et de fumée**
jusqu'au 13 janvier, Jardins du Musée d'art et d'histoire.
- **Hommage à Jean Tinguely 1991–2001**
«lettres-dessins» de l'artiste; jusqu'au 13 janvier, Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle.
- **Pierres et Santé**
jusqu'au 27 janvier, Musée d'histoire naturelle.
- **Jean-Paul Haering – Dessins**
jusqu'au 31 janvier, Auberge Zaehringen.
- **Wo das Auge gern verweilt/ Où l'œil se plaît**
Mittelalterliche Buchmalerei in Meisterwerken der Faksimilierkunst/Chefs-d'œuvre de l'enluminure médiévale

rendus par l'art du fac-similé; jusqu'au 31 janvier, Musée Gutenberg (place Notre-Dame 16).

- **Kilims – Tapis – Soumaks anatoliens, caucasiens et iraniens**
du 1^{er} au 9 décembre, Espace du Pertuis (Grand-Fontaine); de 15 h à 19 h 30.



Kilim de prière KONYA - KARAPINAR (Anatolie centrale)

- **Les projets de salle de spectacles à Fribourg**
Projets du concours d'architecture; du 1^{er} au 15 décembre, bâtiment Montena (rte de la Fonderie 11); du lu au ve (de 16 h 30 à 19 h), le sa (de 14 h à 18 h).
- **Hans Fries**
du 7 décembre au 24 février 2002; Musée d'art et d'histoire.

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue de Lausanne 92

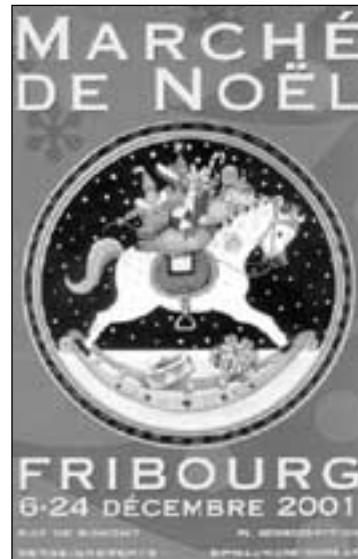
- **Danses rituelles à travers les saisons: l'Avent**
avec Ursula Kiener, musico-thérapeute; me 5 décembre, 19 h 30.
- **L'art d'aimer**
avec Bernard Schumacher, philosophe; mercredis 5, 12 et 19 décembre, 20 h 30.

CINÉMA

- **Ciné-Club Uni:**
 - La città delle Donne de Federico Fellini; ma 4 décembre
 - Fried green tomatoes de Jon Avnet; ma 11 décembre
 - Love me de Laetitia Masson; ma 18 décembre, 20 h, salle 2030 de l'Uni de Miséricorde.

DIVERS

- **Fête de la Saint-Nicolas**
marché, cortège (17 h), fête populaire; sa 1^{er} décembre.
- **Marché de Noël de Fribourg**
du 6 au 24 décembre; place Georges-Python et rue de Romont; les jours ouvrables jusqu'à la fermeture des magasins.
- **Contes pour enfants**
dès 4 ans; je 13 décembre, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (anc. Hôpital des Bourgeois).
- **Apéritif de Noël des habitants du quartier du Jura**
sa 15 décembre, de 11 h à 12 h 45, place de parc de Sainte-Thérèse.



SPORTS

- **Basketball**
halle Sainte-Croix, 17 h 30:
 - City-Fribourg – BBC Troistorrents; sa 1^{er} décembre.
 - Benetton Fribourg Olympic – BBC Monthey; sa 8 décembre.
 - Benetton Fribourg Olympic – Geneva Devils; di 16 décembre (16 h).
- **Hockey sur glace**
Patinoire Saint-Léonard, 19 h 30:
 - Fribourg-Gottéron – Ambri-Piotta; sa 1^{er} décembre
 - Fribourg-Gottéron – Lausanne HC, sa 8 décembre.
 - Fribourg-Gottéron – ZSC Lions, di 16 décembre (16 h).
- **Volleyball**
halle du Belluard, 17 h 30:
 - VBC Fribourg – Genève Elite VG; sa 1^{er} décembre.
 - VBC Fribourg – VBC Köniz 2; sa 15 décembre.

pro jeunesse

vous rappelle que sa traditionnelle vente par les enfants est maintenant terminée et qu'ils tiendront un stand

à
PÉROLLES-CENTRE
les 30 novembre et
1^{er} décembre 2001

pour toutes les personnes qui désirent faire un geste de solidarité en faveur des enfants et des jeunes de notre district.

Votre visite et un geste de solidarité sont pour nous un encouragement important.

M E R C I !

pro jeunesse, secrétariat de district
Passage du Cardinal 2 C
1700 Fribourg – Tél. 026/424 24 42

CAMPS DE SKI ET DE SNOWBOARD DE NOËL

L'Ecole de ski / snowboard Fribourg et Lac-Noir organise ses traditionnels camps de ski pour enfants (7 à 12 ans) ainsi qu'un camp de ski (13 à 16 ans) et un camp de snowboard J+S pour adolescents (10 à 16 ans).

Le camp de Noël se déroulera au Lac-Noir, du jeudi 27 au lundi 31 décembre 2001. Son prix, tout compris, est de Fr. 280.–. La finance d'inscription est à verser sur le CCP 17-2407-2, Ecole de ski Fribourg et Lac-Noir, 1700 Fribourg, jusqu'au 15 décembre 2001.

Bulletins d'inscription notamment à l'Office du tourisme.
Chef de camp: M. Benoît Gisler,
☎ 079 / 436 92 91.

Le camp de ski de Carnaval, quant à lui, aura lieu du lundi 11 février au vendredi 15 février 2002, au Lac-Noir, aux mêmes conditions.



Secours d'hiver du Canton de Fribourg

Pensez à le soutenir!
Des familles et des enfants de chez nous vous en seront reconnaissants.

Secours d'hiver du Canton de Fribourg, CCP 17-329-1